

DOCUMENTS A NOUS ADRESSER OBLIGATOIREMENT

- La demande d'attestation et ses renseignements complémentaires obligatoirement renseignés (OG ID00, BIC00, BIC01, BIC02, BIC03 ou le tableau de cadrage de TVA)
- L'ensemble des feuillets de la déclaration fiscale
- La balance générale des comptes
- Le fichier FEC pour les adhérents faisant l'objet d'un EPS
- Les déclarations de TVA (sauf envoi déjà effectué ou délégation déjà donnée à France Gestion)
 - CA12 de l'exercice
 - CA3 (mensuelles ou trimestrielles)

Si vous souhaitez déléguer à France Gestion un accès restreint au compte fiscal de votre client uniquement pour la consultation de ses TVA, cliquez ici : <https://www.france-gestion.fr/documents/view/123>.

- La déclaration 1330 CVAE si le CA HT est > à 152 500 € (hors dispense)
- Les déclarations 1329 AC et DEF si le CA HT est > à 500 000 €

INFORMATIONS IDENTIFICATION			OGID00
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE			
Nom, prénom ou raison sociale			
N° adhérent		FG _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Date de début d'exercice		_ / _ / _ _	
Date de fin d'exercice		_ / _ / _ _	
Courriel de l'adhérent (obligatoire)			
SITUATION AU REGARD DE LA TVA			
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA <input type="checkbox"/>	(2) Recettes en franchise de TVA en totalité <input type="checkbox"/>	(3) Recettes soumises en totalité à TVA <input type="checkbox"/>	(4) Recettes soumises partiellement à TVA <input type="checkbox"/>
			Coefficient de déduction en % :

DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE		OGBIC00
Je soussigné(e),		
Identification du professionnel de la comptabilité		
Dénomination :		
N° SIRET :		
Adresse :		
déclare que la comptabilité de		
Identification de l'entreprise adhérente		
Dénomination :		
N° SIRET :		
Adresse :		
Profession de l'adhérent		
Profession :		
adhérent de l'organisme mixte de gestion agréé		
Identification de l'organisme mixte de gestion agréé		
N° Agrément :	102755	
Désignation :	FRANCE GESTION	
Adresse :	50 TER RUE DE MALTE 75540 PARIS CEDEX 11	
est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis et que les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'OMGA sont le reflet de la comptabilité.		1 = tenue 2 = surveillée
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur de logiciel.		<input type="checkbox"/> Cochez cette case
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.		
Fait à :	Le :	
(*) Nom du signataire :		

(*) Le nom du signataire doit être celui de l'expert-comptable et non pas celui du cabinet

Organisme Mixte de Gestion Agréé de membres de l'Ordre des Experts-Comptables

Association loi du 1er juillet 1901 – Numéro d'identification 102755 – SIRET 312 449 226 00041

Siège : 50 ter, rue de Malte – 75540 Paris Cedex 11 – Tél : **01 43 14 40 50** – Mél : paris@france-gestion.fr

38, rue des Etats Généraux – 78000 Versailles – Tél : **01 39 07 49 00** – Mél : versailles@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr

INFORMATIONS GENERALES		OGBIC01
Nom du collaborateur chargé du dossier :		
Courriel du collaborateur chargé du dossier :		
RENSEIGNEMENTS DIVERS		
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ?	(1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i> - (3) <i>non applicable</i>	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ?	(1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>	
Solde moyen annuel du compte de l'exploitant débiteur : y a-t-il eu réintégration des frais financiers ?	(1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>	
Possibilité de réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité : y a-t-il eu renonciation volontaire ?	(1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i> - (3) <i>non applicable</i>	
Si présence de cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été effectué ?	(1) <i>oui et < au plafond</i> (2) <i>non</i> (3) <i>oui et plafonnement</i>	
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation - motif de la cessation	(1) <i>vente</i> - (2) <i>vente avec départ en retraite</i> - (3) <i>départ en retraite sans reprise</i> - (4) <i>arrêt sans reprise</i> - (5) <i>transformation juridique</i> - (6) <i>reprise par le conjoint</i> - (7) <i>décès</i>	____/____/____ _____
L'adhérent domicilié en France a-t-il perçu des revenus professionnels (hors salaires) de source étrangère ?	(1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif du bilan ?	(1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>	
<i>Si oui :</i>		
	Désignation	Montant d'acquisition

SI ACTIVITE DE LOCATION MEUBLEE	
- Activité (1) <i>non professionnelle</i> ou (2) <i>professionnelle</i>	
- Location (1) <i>de courte durée</i> ou (2) <i>de longue durée</i>	
- Bien géré par un gestionnaire (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>	
- Affiliation aux cotisations sociales (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>	

AUTRES DONNEES CHIFFREES DE L'EXERCICE	
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Faits significatifs particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes :	

CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES				OGBIC02
Libellés	Montant Total	Montant		
		Transfert de charges	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
PRELEVEMENTS EN NATURE				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
REMUNERATIONS				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges sociales sur salaires				
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible				
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
AUTRES				
Amendes				
Frais de tenue de compte et d'adhésion à un OMGA (*)				
Amortissements excédentaires véhicules de tourisme				
Divers :				
TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES				

(*) 2/3 des dépenses dans la limite de 915 €

DEDUCTIONS FISCALES	Montant déduit
Plus-values	
Article du CGI permettant l'exonération	
- 151 septies	
- 151 septies A	
- 151 septies B	
- 238 quidecies	
- Autres	
Plus-value à court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12.8 %	
Autres déductions fiscales	

TVA COLLECTEE										OGBIC03
TVA sur les débits ou encaissements ?										① Débits - ② Encaissements ③ Mixte
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ?										① Oui - ② Non
N° Compte	Données comptables	Total HT	Répartition chiffre d'affaires							Exo
			20,0 %	19,6 %	10,0 %	7,0 %	5,5 %	2,10 %	Autre _____	
classe 70										
	Total CA									
	Si TVA sur la marge									
	Marge HT									
autres classe 7	Autres opérations (+ et -) ⁽¹⁾									
	Acquisitions intracommunautaires									
	Achats auto-liquidés									
	CORRECTIONS DEBUT EXERCICE									
	Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)									
4181	+ Clients - Factures à établir									
4198	- Avoirs à établir									
4687	+ Produits à recevoir									
487	- Produits constatés d'avance									
	Si TVA sur encaissements									
410 à 4164	+ Créances clients									
	+ Créances douteuses									
4191 - 4196 - 4197	- Avances clients									
	+/- Autres									
	CORRECTIONS FIN EXERCICE									
	Compte de régularisation fin d'exercice (N)									
4181	- Clients - Factures à établir									
4198	+ Avoirs à établir									
4687	- Produits à recevoir									
487	+ Produits constatés d'avance									

(1) Cette partie peut contenir les informations suivantes : productions d'immobilisations, cessions d'immobilisations, transferts de charges, etc.

Si TVA sur encaissements										
410 à 4164	- Créances clients									
	- Créances douteuses									
4191 - 4196 - 4197	+ Avances clients									
	+/- Autres									
AUTRES CORRECTIONS										
654 - 6714	- Créances irrécouvrables +/- régularisation (N-1) en base									
	Base HT taxable									
	Base HT déclarée									
	Ecart en base (à justifier)									
	TVA à régulariser									
	Soldes des comptes TVA à la clôture	Soldes	20,0 %	19,6 %	10,0 %	7,0 %	5,5 %	2,10 %	Autre _____	Exo
4457	TVA collectée									
4455	TVA à décaisser									
44567	Crédit de TVA									
445 (souvent 44587)	TVA à régulariser									
Montant de la régularisation de TVA collectée :					Régularisation sur CA3 du mois de :					
Montant de la régularisation de TVA déductible :					Régularisation sur CA3 du mois de :					
TVA DEDUCTIBLE										
Montant des acquisitions d'immobilisation ouvrant droit à TVA récupérable										
Remarques :										

Nota : Les signes opératoires notés devant les libellés de la colonne « Données Comptables » sont présents pour expliquer le mode opératoire afin de calculer le montant « Total ». Cela ne préjuge pas du signe que peut avoir la donnée (négative ou positive).